

DOSSIER DE PARTENARIAT

LYNX MULHOUSE HANDBALL

2024/25

RESPECT & COMBATIVITÉ

5668003LMHB@ffhandball.net



<https://les-lynx.fr>

220

LIGENCIÉS

11

ÉQUIPES

3

SALARIÉS QUALIFIÉS

NOS OBJECTIFS

FORMATION

Dans les gènes du club, la formation vers la réussite citoyenne et sportive du jeune handballeur est au coeur de notre projet. Dès 3 ans et jusqu'à sa majorité, nous proposons un encadrement et un accompagnement de qualité à tous les garçons (filles jusqu'à 10 ans) habitant Mulhouse et ses environs.

VALEURS

Notre ambition est de pouvoir proposer la pratique du handball et transmettre les valeurs qui s'y rapportent:

- Esprit d'équipe
- Respect de l'autre
- Engagement sur et en dehors du terrain
- Combativité de tous les instants



AMBITIONS

Faire évoluer nos équipes au plus haut niveau possible dans leur catégorie en maintenant chaque année une équipe compétitive en Championnat de France U18 à Mulhouse afin d'alimenter en jeunes talents notre équipe fanion actuellement en Nationale 3. Diversifier nos offres de pratique afin de répondre aux besoins de chaque pratiquant désireux de s'engager à son rythme dans une pratique sportive (sport santé, inclusion des publics éloignés de la pratique etc...)

DETECTER - RECRUTER - ACCOMPAGNER

Une dynamique insufflée depuis près de 15 ans à travers le projet jeune au MHSa puis au FC Mulhouse. En quelques années les Lynx ont développé, sous l'impulsion d'une équipe compétente et motivée, une véritable politique de formation autour du jeune sportif dans toute l'agglomération mulhousienne:

➤ Engagement fort dans les quartiers prioritaires de la ville auprès du jeune public. Classes sportives dans le quartier Drouot à Mulhouse.

➤ Investissement renouvelé et consolidé auprès des établissements scolaires dotés de sections sportives

➤ Poursuite de l'engagement au Centre Sportif Régional d'Alsace basé à Mulhouse par le biais de l'IES (internat d'Excellence Sportif) avec l'accueil de jeune du Département.

➤ Des athlètes issus de la formation mulhousienne aujourd'hui au pôle "Espoir" de Strasbourg, en équipe de France jeune U17 et U19 ou dans des centres de formation de clubs professionnels !

POURQUOI VOUS SOLLICITER

➤ Pour **participer** à la pérennisation des postes salariés diplômés

➤ Pour **acheter** le matériel nécessaire à la pratique sportive: jeux de maillots, ballons...

➤ Pour **contribuer** aux frais de déplacements de toutes nos équipes en compétition, stages, tournois ...

PLUS DE 200 LICENCIÉS ET DES ÉQUIPES PERFORMANTES !



CHAMPIONNAT DE NATIONALE 3

Une équipe jeune (22 ans de moyenne). De nombreux joueurs issus des rangs de notre filière de formation avec des perspectives de progression sportive individuelle et collective, dans une ambiance dynamique et conviviale avec des objectifs à termes de jouer le haut de tableau et lutter pour la montée en N2 d'ici quelques années !

ÉQUIPE U18 CHAMPIONNAT DE FRANCE

Seule équipe du département depuis 4 ans maintenant à proposer ce niveau de jeu avec des garçons issus du Pôle de Strasbourg et de la section sport-étude du Lycée Schweitzer de Mulhouse. Une politique de convention avec les clubs du département pour proposer à chaque jeune haut-rhinois d'évoluer dans les meilleures conditions sportives à Mulhouse

AUTRES ÉQUIPES

1 Sénior en D1 DEP
2 U18 en convention
3 U15 Élite REG et DEP
2 U13 ID et DEP

2 U11
1 école de hand
1 section baby-hand
1 section hand-fit

VOS AVANTAGES PARTENAIRES

- Améliorer votre image de marque dans tout le Grand-est, Bourgogne Franche-Comté, Auvergne-Rhône Alpes, Ile de France
- Gagner en notoriété en vous investissant dans la solidarité Alsacienne
- Avoir l'opportunité de participer à nos événements partenaires

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE :



CAISSE
D'ÉPARGNE



Lionel HERGOTT





DEMANDE DE PARTENARIAT SPORTIF/PROFESSIONNEL

PACKS

Tarifs 2024/25

Pack 1 : 650 €

Panneau pub + logo site internet +led

Pack 2 : 1100 €

Pack 1 + logo short

Pack 3 : 1400 €

Pack 1 + logo maillot

Pack 4 : 1850 €

Pack 1 + logo polo/sweat/TS
échauffement

Pack 5 : 2000 €

Pack 1 + logo survêtement



DON DE MÉCÉNAT

Les articles 200 et 238 du code général de impôts permettent aux particuliers et aux entreprises de faire des dons aux associations déductibles à 66 % de vos impôts sur le revenu ou de vos impôts sur les sociétés. Une convention de mécénat sera établie en cas de don effectué par une entreprise.